

Commune de Sauveterre

Compte-rendu du Conseil Municipal

Séance du 14 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux et le 14 décembre à 20 h 40 mn, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Madame POUILLON Anne-Marie, Maire.

Convocation du 05 décembre 2022.

Nombre de membres en exercice : 11

Présents : Mr BELVEZE Jean-Marc, Mr BROCARD Mathieu, Mr COENEN Charles, Mme FUTTERSACK Christine, Mme GRIMAL Sonia, Mme POUILLON Anne-Marie, Mme VERDIE Christelle.

Absents : Mme BELVEZE Carole, Mr DESPRATS Laurent, Mr GRIMAL Vincent,

Procuration : Mr CAT Jean-Claude, (a donné procuration à Mme GRIMAL Sonia)

Secrétaire de séance : Mr BELVEZE Jean-Marc

Madame le Maire remercie les membres présents et ouvre la séance à 20 h 40 mn.

Lecture pour rappel de l'ordre du jour du conseil municipal du 06 septembre 2022 :

1. Délibération portant sur la création d'un emploi permanent dans une commune de moins de 1000 habitants
2. Délibération mise en place d'une garderie périscolaire le mercredi après-midi hors vacances scolaires – tarification – règlement périscolaire
3. Délibération : participation de la commune de Tréjouls au remboursement des frais de garderie scolaire
4. Délibération portant sur la création d'un emploi permanent dans une commune de moins de 1000 habitants. Annule et remplace la D20220906_26

Procès-verbal du 06 septembre 2022 adopté à l'unanimité.

DÉLIBÉRATIONS :

1. **Dispositif de mise en place d'un accompagnateur(trice) pour le transport scolaire des enfants élèves de maternelle**

La délibération est adoptée à l'unanimité :

Votants : 8 Abstention : 0 Exprimés : 8 Contre : 0 Pour : 8

2. Renouvellement convention annuelle SDE pour le service d'aide à l'entretien de l'éclairage public.

La délibération est adoptée à l'unanimité :

Votants : 8 Abstention : 0 Exprimés : 8 Contre : 0 Pour : 8

3. Mise à jour du bail de la location du logement situé au Presbytère du hameau de SAUX

La délibération est adoptée à l'unanimité :

Votants : 8 Abstention : 0 Exprimés : 8 Contre : 0 Pour : 8

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

1. Des changements de radiateurs sont à prévoir au niveau de l'école car ceux actuellement en fonctionnement sont trop vieux et consomment trop. Il faudrait en changer 3 + un dans la salle du conseil et un dans la partie mairie.
2. Mme LOMBART a demandé à la mairie s'il y avait la possibilité qu'elle lui fasse une « goulotte » le long de la route afin d'éviter l'infiltration d'eau dans son entrepôt. Cela n'est pas envisageable étant donné que cela concerne un terrain privé appartenant à un particulier. La commune ne peut donc pas intervenir.
3. Les chemins de Mr DUMOND/Mme CHAABAN ont été nettoyé il y a un mois.
4. Point sur le plan de sauvegarde.
5. Mme Le Maire présente le compte-rendu de la réunion PETR et de son accompagnement lors de futurs projets.
6. Bilan sur le SCOT/installation fibre.
7. La proposition de Mr PLANCO d'installer une épicerie ambulante sur la commune de Sauveterre un jour par semaine est annulée pour raisons de santé.
8. Point sur la visite chez le notaire de Castelnau-Montratier-Sainte Alauzie concernant l'achat de terrain de Mr DESSEAUX Luc dans le cadre du projet d'agrandissement du cimetière de Bley.
9. La demande d'aide pour un achat de foncier agricole de la part d'un couple de maraîcher désirant s'installer sur la commune est rejetée car pas assez de surface à proposer à la vente.
10. Présentation et acceptation, par le conseil municipal, du devis pour participation à la restauration du chemin communal près de chez Mr TARDY/Mme LEMOAL.
11. Points sur les demandes de subventions 2023 : ont été accepté celles concernant l'APE/RPI Sauveterre/Tréjouls et celle pour le Centre de Santé de Castelnau-Montratier (demande qui sera réitérée

tous les ans). Ont été rejeté celles concernant l'Association de Prévention Routière ; l'ADIL et celle de l'amicale des personnels de la Gendarmerie de Castelsarrasin.

12. Organisation des vœux du maire, de la distribution des bulletins communaux et des boîtes de chocolats aux aînés.

Les vœux du maire auront lieu le 29 janvier. Seront conviés, en plus des habitants de la commune, les représentants des communes de Cazes-Mondenard, Tréjouls, Vazerac ; des pompiers ; de la gendarmerie de Lauzerte ; de la communauté de communes ; les conseillers départementaux, la FNACA et le Président du Syndicat des eaux de Cazes-Mondenard.

13. Bilan sur la garderie périscolaire du mercredi après-midi.

14. Le Conseil Municipal est favorable au changement du réfrigérateur de la cantine.

15. Mme le Maire fait la restitution de l'entretien avec le conseiller aux décideurs locaux Mr GUERRIN concernant le projet de rénovation école/mairie.

16. Le Conseil Municipal valide la stagiairisation et titularisation de la nouvelle secrétaire de mairie.

17. Mise en place des entretiens professionnels de fin d'année

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 30.